



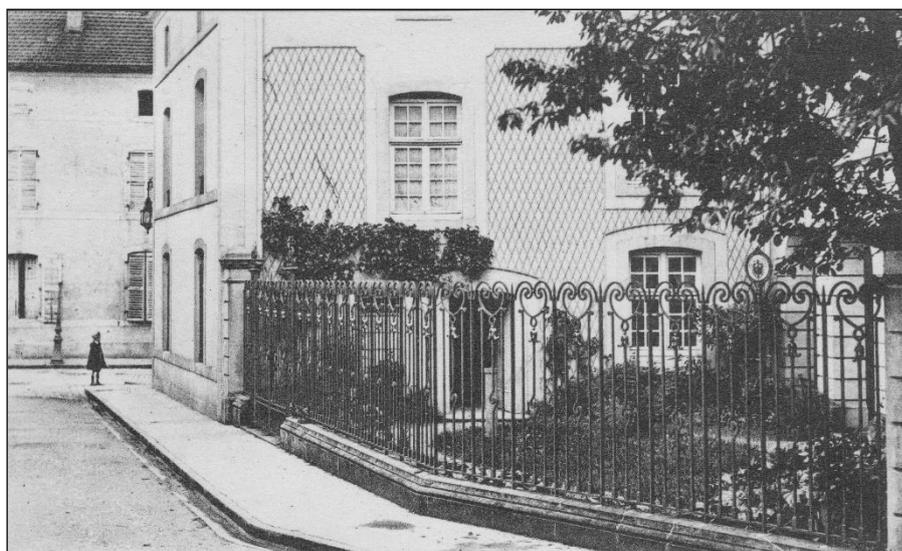
Les 100 ans du musée Charles de Bruyères

Charles de Bruyères (Remiremont 1823-1905), avocat, peintre, amateur d'art et collectionneur, sans héritier, lègue à sa ville natale sa maison et une partie de ses collections, à charge pour la commune d'y installer un musée. Le legs est accepté par le conseil municipal en juin 1906 (12 pour, 6 contre). La remise officielle à la ville a lieu en septembre 1907. Dès le mois d'octobre de la même année, une commission est formée et, en novembre 1907, elle étudie la mise en œuvre de l'aménagement. M. Bernard Puton, confrère et ami de Charles de Bruyères, également magistrat et historien, met la plus grande persévérance à réaliser ce vœu.

Par arrêté préfectoral, M. Emile Unger, secrétaire général de la mairie, est nommé conservateur du musée en janvier 1908. Une installation provisoire s'effectue dans quatre salles de ce nouvel espace d'exposition, avec ouverture au public le 12 avril 1908. Les salles sont ouvertes, par la suite les dimanches après-midi de 13 à 16 h.

Auparavant, les œuvres d'art provenant soit des dépôts de l'Etat, soit des achats faits par la ville ou des dons reçus par elle, sont déposées dans les salons de l'hôtel de ville, où leur ensemble constitue le musée municipal (rapports du maire de 1907 et suivants).

Le bâtiment est agrandi par l'adjonction d'une aile de 15 m. de long et de 5 m. de haut, destinée au musée lapidaire au rez-de-chaussée et à une galerie de peinture à l'étage. Cette construction a été confiée à un architecte local, Charles Hindermeyer, et réalisée par l'entreprise Cramazou, de Remiremont.



La cour du musée Charles de Bruyères (carte postale ancienne)

Les collections de Charles de Bruyères reçoivent un accroissement des attributions qu'à bien voulu autoriser M. le Maire de Remiremont qui, sans dégarnir les salons de l'Hôtel de Ville de leur artistique décoration, a fait transférer, pour les exposer au musée, un grand nombre de tableaux, dessins et documents artistiques ou historiques de grande valeur.

L'inauguration officielle a lieu le 3 août 1913, suivant l'usage : le maire, M. Emile Mougin, ouvre la porte principale, va pendre la crémaillère et allumer le feu dans la grande cheminée. Une grande exposition de peinture est organisée et donne lieu, dès l'ouverture à de nombreux dons. Le catalogue de l'exposition comporte 252 numéros de peintures et dessins, plus une dizaine objets d'art décoratif. Les artistes lorrains, alsaciens et francs-comtois sont accompagnés par quelques parisiens. Pour



Visite du 23 août 2013

pouvoir être exposés, les artistes doivent avoir été admis à l'un ou l'autre des salons de Paris, Société des Artistes français et Société Nationale des Beaux-Arts.

Le conseil d'administration du musée et la Société des Amis du musée vont animer le musée jusqu'en 1939, en organisant plusieurs grandes expositions.

Aurélien Vacheret, conservateur actuel des musées romarimontains, a tenu à célébrer l'événement le 2 août 2013 par une visite guidée détaillée, en attendant une exposition au quatrième trimestre de cette année.

Philippe Althoffer

Sources : Article de Mme Fr. Haudidier dans *Le Pays de Remiremont* n°1 de 1978.
Comptes administratifs et rapports du maire de 1907 et suivants.

Décès de M. Henri Guillemain, fin mai

Après une carrière dans un office notarial, il s'était installé antiquaire dans la demeure familiale à La Breuche par Méhachamp à Saint-Etienne. Il était le fils de M. & Mme Guillemain qui tenaient chacun des salons de coiffure de part et autre de la fontaine du cygne ; sa mère, dite "Mme Fernand", outre son salon pour dames, vendait également les grandes marques de parfumerie.

Célibataire et discret, il était membre de notre association depuis 1989.

Une pétition adressée au directoire du département des Vosges par les premières familles venues à Remiremont

Dans un article paru en 1986, sur les débuts de la communauté israélite à Remiremont¹, Pierre Durupt, l'un de nos adhérents nous disait : « *Venant de l'est, surtout d'Alsace, et donc Ashkénazes, les juifs arrivent à Remiremont semble-t-il en 1801.* » et il ajoutait : « *Certaines dates et appréciations, certains faits sont avancés avec réserve sinon avec interrogation. C'est la conséquence de la rareté et de la discontinuité des sources, trop souvent disparues ou dispersées.* ».

Vingt-six ans après cette étude, une pétition adressée au département des Vosges nous permet d'avancer de deux années cette date de 1801. L'installation d'une petite communauté vers le début de 1799 et le désir de pratiquer leur culte sans entraves sont à l'origine de cette demande adressée par deux chefs de famille.

Les signatures à l'évidence montrent qu'ils ne l'ont pas rédigée par eux-mêmes. C'est ce qui explique que le rédacteur a compris et écrit Bicard au lieu de Picard. C'est sous le nom d'Abraham Picard faisant profession de marchand colporteur² que celui-ci figure dans une liste des premiers habitants israélites de Remiremont.

ADV L 459. 9 prairial AN VII (28 mai 1799)

« Canton et commune de Remiremont.

Demande pour obtenir l'autorisation d'établir une synagogue.

A l'administration Centrale du département des Vosges.

Exposent Jacob Levy et Abraham Bicard, négociants demeurant à Remiremont,

Que par un décret du mois de janvier 1790 (.VS.)³ ils sont déclarés citoyens français et par une conséquence nécessaire ils sont soumis à toutes les lois de la république, Les exposant ne voulant point les enfreindre viennent annoncer qu'ils sont dans l'intention d'établir une synagogue au domicile de Jacob Levy l'un deux, ils sont l'un et l'autre père de famille chargés de chacun huit enfants qu'ils désirent élever dans les principes de leur religion, la liberté des cultes étant décrétée, leur demande ne peut être rejetée vu la soumission qu'ils ont aux lois de la république, Pourquoi ils viennent demander d'être autorisé à établir une synagogue à Remiremont au domicile de Jacob Levy, l'un deux et que pour leur propre tranquillité et ne pas être recherché sur les attroupements et rassemblements qu'elle nécessitera, il soit arrêté que cet établissements sera sous la surveillance de l'agent municipal de la commune de Remiremont.

Signatures
des deux
pétitionnaires

Vu la présente pétition

L'administration municipale du canton de Remiremont, oui le commissaire du directoire exécutif.

Considérant que la liberté des cultes est décrété par la loi du sept vendémiaire an 4, que par la présente pétition les exposants se conforment aux dispositions qu'elle renferme; Estime qu'il y a lieu de leur permettre l'établissement d'une synagogue au domicile de Jacob Levy l'un deux, laquelle sera sous la surveillance de l'agent de la commune de Remiremont. Fait (..) administration municipale à Remiremont le neuf prairial an sept de la république Française.

Signatures de : Courtois, Joseph Mathieu, l'agent municipal.

Vu la pétition & c

L'administration centrale du département des Vosges renvoie les pétitionnaires à l'exécution de la loi du 7 vendémiaire An 4 et notamment des articles 5, et 7 de la dite loi, et 25 de la loi du 19 fructidor an 5;

Épinal le 24 prairial an 7 de la république française

signée J Kéringet et Mangin administrateurs et A Didier secrétaire adjoint ».

Gérard DUPRE

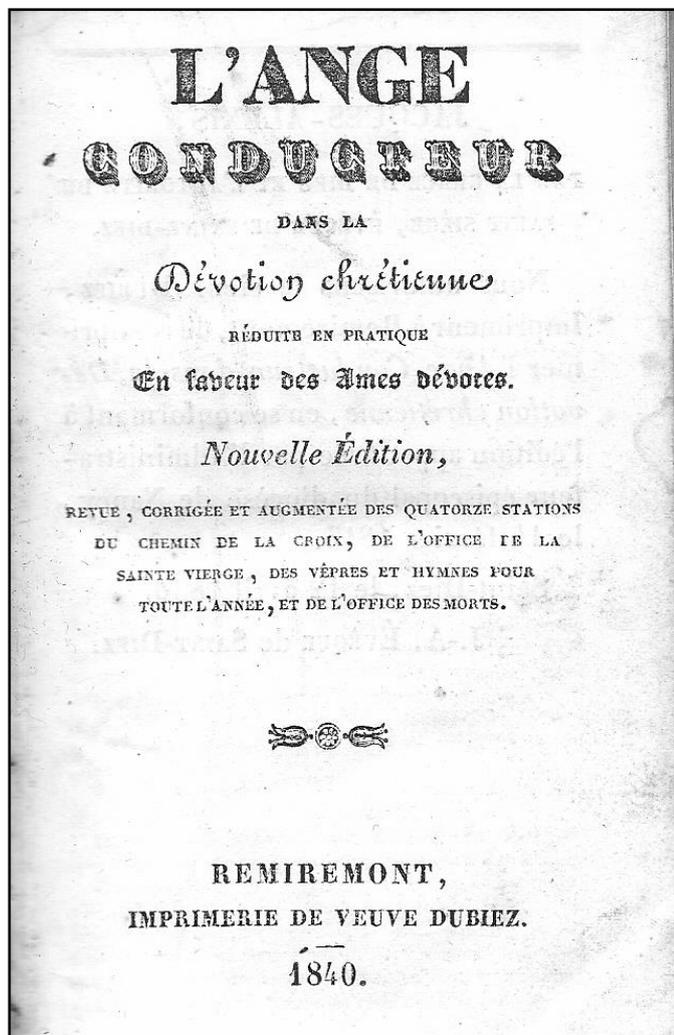
1) le Pays de Remiremont n° 8, Pierre Durupt : Les débuts de la communauté israélite à Remiremont (1801-1875) p 79 et suivantes.

2) Ibidem, page 80

3) vieux style

En suivant l'Ange conducteur sur les chemins du Val d'Ajol

La recherche des vieux livres demande une longue patience qui est parfois récompensée. Je viens de faire récemment l'acquisition d'un ouvrage religieux de la première moitié du XIX^{ème} siècle, intéressant à plus d'un titre. C'est un « Ange conducteur ». Ce livre de prières peut être considéré comme le bestseller de la littérature religieuse à l'intention des



Un livre de dévotion publié en 1840 par l'imprimerie Dubiez de Remiremont

classes populaires dans la France d'autrefois. Son titre exact est « L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne réduite en pratique en faveur des âmes dévotes ». Il n'est plus guère lu de nos jours ; cependant il est toujours édité, ce qui donne à ce titre une longévité extraordinaire. En effet, cet ouvrage attribué à un Jésuite, le RP Jacques Coret, a été publié pour la première fois en 1683. Depuis son succès a été considérable. Tous les imprimeurs de France ont repris ce texte n'y apportant que peu de variantes et l'ont imprimé à des millions d'exemplaires. Il n'est donc pas rare. Encore que le pourcentage de perte pour ce genre de livres est énorme comme pour tout ce qui concerne le livre populaire. Pourquoi donc s'intéresser à celui que j'ai entre les mains et lui consacrer ces quelques lignes ?

D'abord parce que *l'Ange conducteur* que je viens de faire entrer dans ma collection a été imprimé à Remiremont, en 1840, par la veuve Dubiez. Je ne vais pas refaire ici l'histoire de cette imprimerie puisque nos fidèles adhérents la trouveront faci-

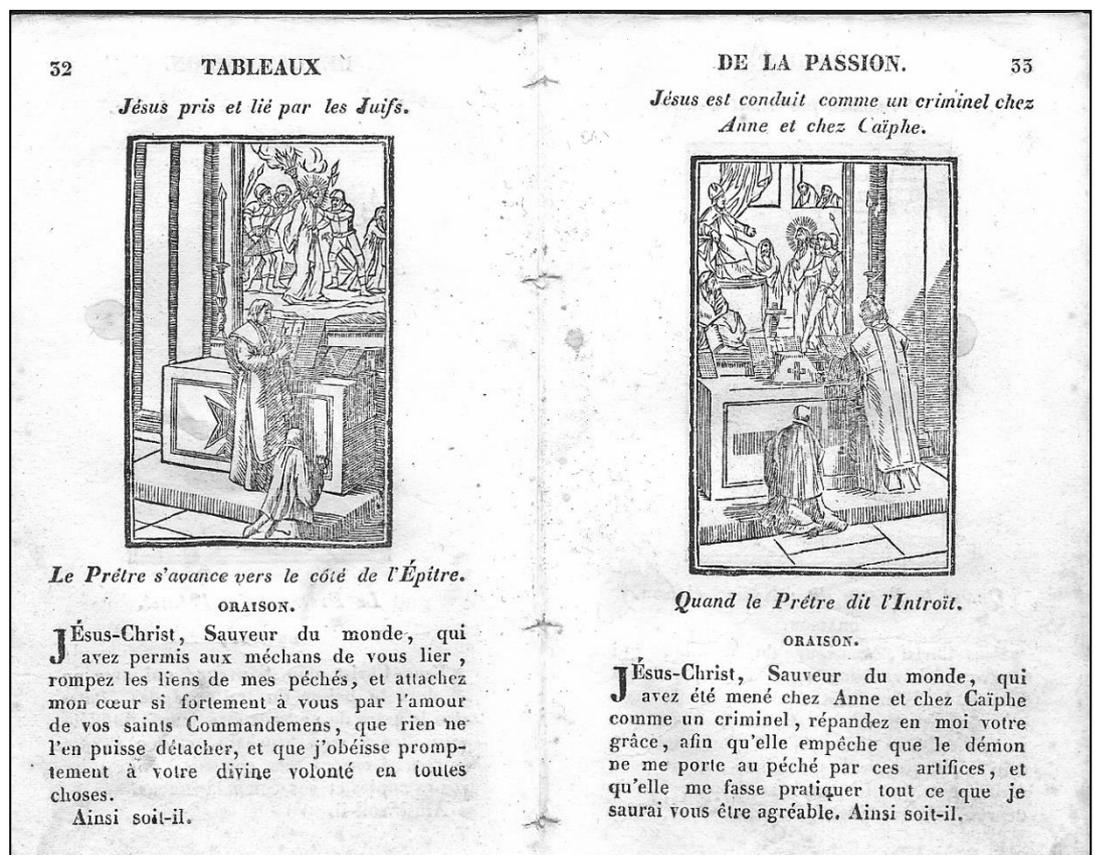
lement dans le n° 11 de notre revue, *le Pays de Remiremont*, paru en 1992, sous le titre « Les Dubiez, imprimeurs à Remiremont de 1791 à 1845 ». A l'époque j'avais pu recenser neuf éditions romarimontaines de *l'Ange conducteur* dont la première remonte à 1805. Depuis j'en ai retrouvé plusieurs autres dont celle dont je veux parler dans cet article. Chaque tirage se monte à environ 3000 exemplaires selon les déclarations faites en préfecture. Mais il se confirme que les imprimeurs ne remplissaient pas toujours cette formalité administrative puisque l'édition de 1840, par exemple, n'a pas été déclarée.

Des variantes plus ou moins importantes peuvent apparaître d'une édition à l'autre quant au titre, au contenu, au nombre de pages et à la présentation générale. Voici une description de l'exemplaire récemment découvert :

L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne réduite en pratique en faveur des âmes dévotes. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des quatorze stations du chemin de croix, de l'office de la Sainte Vierge, des vêpres et hymnes pour toute l'année et de l'office des morts. Remiremont, Imprimerie de Veuve Dubiez, 1840. 80 x 135 mm, 396 pages.

L'ouvrage est essentiellement un recueil de prières pour diverses circonstances, de litanies, d'oraisons, et d'hymnes. Outre ce qui est indiqué dans le titre, la table comprend 40 rubriques parmi lesquelles les prières à la Vierge Marie occupent 10 chapitres. On trouve encore des dévotions bien oubliées : une Oraison pour obtenir une bonne mort, Oraison pour le choix d'un bon état, Oraison des pères et mères pour l'amendement de leurs enfants, Oraison pour être délivrée de la mort subite, les Prières pour les Agonisants... et aussi une Antienne et des litanies contre la peste. *L'Ange conducteur* est un manuel pour tous les instants de la vie, utilisé tant pour les dévotions d'ordre privé que pour l'assistance aux offices dans la mesure où les missels ou paroissiens à l'usage des fidèles ne connaissent encore pas une grande diffusion. *L'Ange conducteur* va servir en effet pour suivre la messe grâce à sa partie illustrée appelée « Tableaux où sont représentées la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ et les actions du prêtre à la sainte messe avec les prières qui y sont propres ». Chaque tableau fait l'objet d'une gravure et d'une page avec une légende et une oraison. Les scènes de la passion sont associées à des moments de la messe. Ainsi, le premier tableau montre le prêtre qui vient à l'autel associé à Jésus se rendant au Jardin des Oliviers, le Kyrie Eleison est associé au reniement de saint Pierre, etc.

Il y a ainsi 33 petites gravures sur bois différentes, qui sont les seules images du livre. On voit que ces tableaux de la messe ont été souvent utilisés, sans doute à l'occasion de nombreux dimanches, car les



Gravures illustrant les oraisons de l'Ange conducteur.

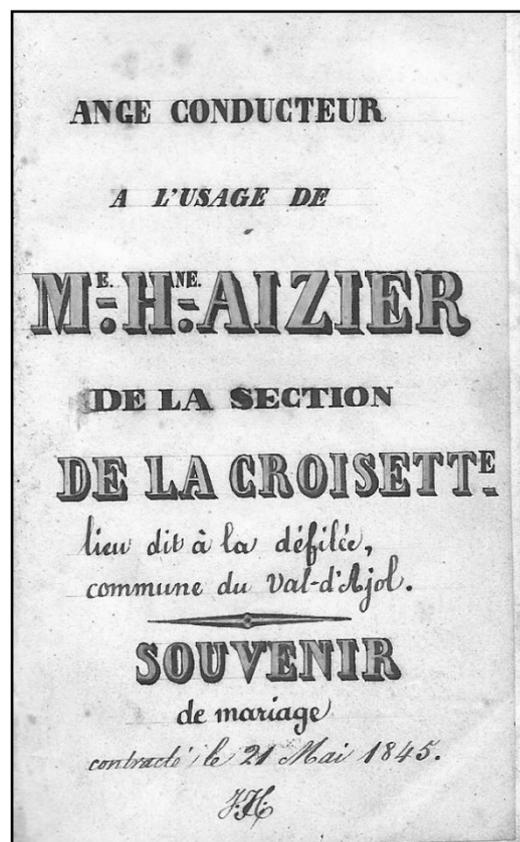
feuillet de cette partie du livre sont déreliés et assez usagés. Ajoutons que l'ouvrage bénéficiait de l'autorisation épiscopale en date du 12 avril 1830 accordée par l'évêque de Saint-Dié. L'exemplaire est relié dans le goût de la première moitié du XIXème siècle, en cuir noir, avec un dos lisse orné et des plats estampés à froid avec une croix au centre et les tranches sont dorées. De toute évidence, c'est un livre de présent, comme on va le voir dans un instant, car habituellement les « Anges conducteurs » nous parviennent dans des présentations beaucoup plus modestes.

Les personnes qui autrefois possédaient ce genre de livre le faisaient savoir par une mention d'appartenance figurant sur l'intérieur de la couverture. Les informations que contiennent ces mentions sont précieuses et sont toujours intéressantes à relever. Elles sont manuscrites et révèlent le niveau d'instruction de l'utilisateur du livre ainsi que le souci qu'il a de le récupérer en cas de perte. Les livres de piété populaires sont comme des talismans ; on les porte sur soi, non seulement pour aller à la messe mais aussi dans d'autres déplacements. L'ange n'est pas seulement conducteur mais aussi protecteur. Celui que je viens de découvrir est revêtu d'une mention d'appartenance exceptionnelle par sa forme et son contenu. Le nom de son propriétaire et l'occasion de son acquisition sont inscrits en caractères réglés en page de garde dans une calligraphie très soignée, faite à la plume avec des encres noires et jaunes du plus bel effet décoratif. La qualité de l'inscription laisse à penser qu'elle a été réalisée, à la demande du fiancé, dans l'atelier de l'imprimerie Dubiez à Remiremont. En voici ci-contre le libellé :

Tout est dit en quelques lignes. Il a suffi de quelques recherches d'état-civil et sur le terrain pour savoir que ce livre de prières a été acheté pour Marie Hélène Aizier à l'occasion de son mariage au Val-d'Ajol avec Jean-Joseph Feivet, cultivateur à la Montagne. Le jeune marié, âgé de 30 ans, était le fils de Jean-Joseph Feivet et Marie Vincent. La mariée, elle aussi qualifiée de cultivatrice, était la fille de Jean-Nicolas Aizier et de Anne-Françoise Claude.

L'usage d'offrir un livre de messe en souvenir d'un mariage devient assez courant au XIXème siècle. L'imprimerie Dubiez possède d'ailleurs dans son catalogue un livre spécifiquement destiné à cette circonstance intitulé *Nouvelles heures des époux contenant la messe du mariage et l'office des dimanches et des fêtes selon l'usage de Paris et de Rome* mais qui ne connut qu'une seule édition à 1000 exem-

*Ange conducteur
à l'usage de
Marie Hélène AIZIER
de la section
de la Croisette
lieu dit à la Défilée,
commune du Val-d'Ajol
Souvenir
de mariage
contracté le 21 mai
1845.*



plaires en 1834. De grandes maisons d'édition s'empareront assez vite de ce marché et diffuseront plus tard des missels de mariage richement ornés et reliés aux initiales des mariés avec des pages destinées à servir de livre de raison.

Ceux que l'on retrouve ont été précieusement gardés dans leur coffret d'origine. On a l'impression qu'ils n'ont jamais été utilisés. Ce n'est pas le cas de celui de Marie-Hélène Aizier dont a vu plus haut qu'il a vraiment beaucoup servi et qu'il a bien rempli son rôle de livres de prières pour une personne d'une dévotion certaine.



La ferme
de la
Défilée
(cliché
Pierre
Heili)

Marie-Hélène restait, comme on dit chez nous, au lieu-dit « A la Défilée », section de la Croisette. Jacques Vaubourg, qui fut de son vivant un membre fidèle et particulièrement érudit de notre association, écrit dans sa savante étude sur les *Noms de lieux du Val d'AJol* (2^{ème} cahier, 1989, page 328-329) qu' « il suffit de visiter les lieux pour comprendre la justesse du toponyme : la ferme de la Défilée, entre le Lambetête et chez Diodin, est au bord d'un vallon très encaissé et ce vallon eut, à l'époque des guerres du duc Charles IV, pendant la Guerre de Trente Ans, une importance stratégique. Pour une troupe partie de Fougerolles le Château, c'était l'itinéraire le plus court pour gagner la vallée de la Moselle ». Monsieur Vaubourg, ajoute que la ou le défilé est un terme à l'origine purement militaire et cite le manuscrit non publié de l'abbé Humbert selon lequel une bataille aurait été livrée en 1637 « dans cette gorge sauvage ».

Mon propos n'est pas de vérifier cette affirmation. Je me suis cependant facilement rendu sur place car les chemins vicinaux du Val-d'AJol ne sont pas strictement réservés aux riverains. Heureusement pour les curieux.

Arrivé à la Défilée, je me suis rendu compte de plusieurs choses. Tout d'abord l'éloignement de cette ferme, cependant toujours exploitée, située aux confins occidentaux de la vaste commune ajolaise. Et je me suis souvenu que dans le recensement de la population de la prévôté d'Arches en 1698, récemment publié par notre association (Le Pays de

Remiremont n° 17), nous avons remarqué l'absence de la famille Aizier au Val d'Ajol à cette date alors que des actes immédiatement antérieurs et postérieurs attestent la présence de ce patronyme dans la vallée de la Combeauté et plus précisément à l'endroit qui nous intéresse à savoir entre la Battelieule et la Croisette. Un début d'explication à cette anomalie est alors possible en raison de la situation géographique de la Défilée : ce lieu était trop à l'écart pour être visité par les enquêteurs et pouvait également se trouver dans une zone indéterminée entre Lorraine et Franche Comté puisque la limite entre les deux espaces politiquement différents en 1698 ne se situe qu'à quelques dizaines de mètres de la ferme en question.

Dans ma promenade à la Défilée j'ai aussi remarqué la présence de deux croix de chemins qui semblent délimiter les biens de la famille Aizier ; l'une à Lambetête et l'autre à côté de chez Diodin. Jean-Marie Janot dans son recensement des *Croix de chemins et de carrefours du canton de Plombières* paru en 1939 donne la description de ces deux croix dont les inscriptions s'effacent aujourd'hui :

Croix de Lambétête (n° 115 du catalogue, datant de 1741) : hauteur 3,80 m, croisillon prismatique aux extrémités ornés de rose, INRI, avec roses dans un cœur et dans une couronne d'épines et cœur couronné de trois clous, fût pyramidal tronqué à niche, avec à la base le millésime 1741 ; socle pyramidal tronqué avec l'inscription :

**PIERRE AISIER /
CLAVDE IOSEPH /
AISIER. DIEV SOIT
BE /
NIS**



La croix de Lambétête (cliché P. Heili)

Croix de la Croisette, à côté de chez Diodin (n° 157, datant de 1789), hauteur 5,10 m. Croisillon prismatique aux extrémités ornées de roses, INRI, ostensor, cœur aux trois clous ; fût pyramidal tronqué à niche ; socle pyramidal à corniche avec l'inscription :

**CETTE CROIX /
A ETE FONDEE /
PAR IEAN CLAUDE /
AIZIER EST /
MARIEANNE /
BOLMONT LAN /
1789 /
PRION POUR LES /
DEFUNT /
IEAN NICOLAS AIZIER BARBE /
ROSE AIZIER LEUR ENFANT**



La croix de la Croisette
(cliché P. Heili)

Selon moi, ces deux croix et le livre retrouvé appartiennent à la même famille. Jean Nicolas Aizier, père de Marie-Hélène, est probablement le fils de Jean-Claude Aizier qui fit élever la croix de 1789, lequel serait le fils de Claude Joseph, auteur de celle de 1741. Je laisse aux généalogistes le soin d'établir la preuve de cette filiation. Si elle se vérifiait, on pourrait bien penser que la Défilée est le berceau de cette importante famille ajolaise, distinguée aux cours des siècles par sa piété, et dont les vieux romarimontains se souviennent encore qu'elle a donné un curé à leur paroisse en la personne du distingué chanoine André Aizier (1902-1969).

Dans la notice nécrologique de ce prêtre ne lit-on pas ces quelques lignes : « André Aizier était né au Val-d'Ajol le 19 janvier 1902, dans une famille nombreuse, profondément chrétienne, qui devait donner trois prêtres tant aux missions qu'au diocèse ». Il fut à ma connaissance le dernier archiprêtre de Remiremont, paroisse dont il fut pourvu en 1957 et dans laquelle il mourut le 27 septembre 1969. En cette année mémorable entre toutes, on n'offrait plus de livre de prière à sa fiancée en cadeau de mariage. La mode en était perdue. Depuis les collectionneurs les rassemblent. Celui que nous publions aujourd'hui est un pieux souvenir. Il parle à notre âme comme à notre esprit. Il témoigne en tout cas d'une époque bien révolue où la pratique religieuse faisait partie intégrante de la vie quotidienne.

Pierre Heili

Statistique des communes du Val d'Ajol et d'Hérival parue dans l'annuaire du département des Vosges en 1831.

Commune du Val d'Ajol

Val d'Ajol (autrement dit le Val de Joie), village considérable dans une vallée riante, divisé en 14 sections, traversé par le ruisseau de la Combeauté qui prend sa source à Hérival et se jette dans la Saône. Mairie à 4 kilomètres de Plombières, chef-lieu de canton, à 1 myriamètre 3 kilomètres de Remiremont, chef-lieu de l'arrondissement, et à 3 myriamètres d'Épinal, chef-lieu du département ; succursale ; bureau de bienfaisance ; 20 écoles communales aux enfants des deux sexes ; 600 élèves, enseignement individuel.

Ecartés : le Girmont, la Broche, le Dropt, le Rabeauchamp, La Houssière, le Beuny, les Faings-Potos, Mereille, Gravier, Clairegoutte, Chambriard, le Sauté, Leval, Hamanxard, Grande Fontaine, les Grandes Fouillies, la Rochotte, la Goutte Laifing, les Mousses, Martinxard, Outremont, la Morte, la Combelle, le Haut des Traves, le Houssot, la Chaume, le Fricounot, Larrière, la Battelleule, les Œuvres, le Crop, le Moncel, Chez Claudin, la Croisette, les Baraques Chez Jean Pierrate, Bouchatel, Faymont, Courrupt, le Cloléry, le Talhou, Rapaumont, le Bolha, les Combes, Noiregoutte, le Roulier, le Pré-bosson, les Charrières, Olichamp, Pont-Bégoutte, les Vargottes, Bas d'Hérival, Haut du Seux, les Giraumés, la Banvoye, les Chènes, les Aubeuyes, la Croix, les Granges, les Champs, le Boulot, le Champ le Mercier, Moyenmont, Chez Banvoy et Laitre, hameaux.

Population : 5708 âmes, 822 maisons et 1195 ménages.

Terres labourables	3037h 32a 06 ca
Prés.....	1585h 02a 40ca
Jardins.....	12h 89a 62ca
Pâtis	437h 59a 60ca
Friches.....	342h 52a 65ca
Bois.....	1429h 62a 17ca
Canaux.....	07a 80ca
Sol des propriétés bâties.....	39h 22a 08ca
Contenance territoriale.....	2866h 96a 32ca

Productions : peu de froment, seigle, Sarrazin, avoine, pommes de terre, millet, chanvre, lin, plusieurs carrières de tourbières.

Contribution foncières.....	1304 f
Personnelle et mobilière....	1632 f
Des portes et fenêtres.....	2020 f

Industrie : 21 moulins à farine, 2 brasseries, 4 aubergistes, 5 cabaretiers, 5 marchands, 5 maréchaux, 4 cordonniers.

Foires : le 3^e samedi de février, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre et le 16 août : durée d'un jour.

Commerce : bétail, beurre très renommé, toiles, planches et bois de construction.

C'est du Val d'Ajol qu'est originaire la famille Fleurot, connus depuis longtemps par leur habilité à remettre les membres, talent transmis de père en fils. Leur nom a été souvent usurpé à l'étranger.

Commune d'Hérival

Hérival, village situé dans une vallée profonde, resserrée et traversée par un ruisseau qui, grossi de petits ruisseaux voisins, devient à l'extrémité orientale de cette vallée la rivière de Combeauté qui se réunit à l'Augronne un peu au-dessus de Saint-Loup. Mairie à 1 myriamètre de Plombières, chef-lieu de canton, à 7 kilomètres de Remiremont, chef-lieu de l'arrondissement et à 3 myriamètres d'Epinal, chef-lieu du département ; annexe de la succursale du Val d'Ajol ; une école commune aux garçons et aux filles ; 12 élèves ; enseignement individuel.

*Ecart*s : la Croisette, le Vigotte, le Villerin, le Breuil, Censes.

Population : 77 âmes, 7 maisons, 12 ménages.

Terres labourables	58h 73a 70ca
Prés.....	71h 68a 62ca
Jardins.....	55a 48ca
Pâtis.....	42a 40ca
Friches.....	35a 32ca
Bois.....	10h 44a 30ca
Canaux.....	12a 90ca
Sol des propriétés bâties.....	78a 74ca
Contenance territoriale.....	144h 11a 46ca

Productions territoriales : seigle, orge, avoine, Sarrazin, pommes de terre.

Contributions foncières.....	309f
Personnelle et mobilière.....	9f
Des portes et fenêtres	28f
Total.....	346f

Industrie : 2 moulins à farine, 3 scieries fabriquant annuellement 30 000 planches, qui se transportent vers l'ancienne Comté ; une des scieries appartient à deux habitants de la commune d'Hérival, et les deux autres sont la propriété du gouvernement ; celles-ci sont alimentées par les forêts royales situées sur le territoire d'Hérival.

Commerce : bétail et beurre.

Tout le territoire d'Hérival, maisons, prés, champs, forêts, propriétés particulières, propriétés du gouvernement, appartenait autrefois à une corporation de chanoines réguliers existant dans le hameau d'Hérival. Leur domaine a été vendu lors de la Révolution, à l'exception des forêts, devenues domaine de l'Etat ; le couvent où habitaient les moines, ainsi que leur église, sont entièrement démolis.

Le vallon d'Hérival renferme une prairie très fertile et touche à la vallée du Val d'Ajol ; rien n'égale la limpidité du ruisseau qui la traverse ; presque à sa naissance, il reçoit un grand nombre de petits ruisseaux, qui ont tous leur source, soit dans la vallée, soit dans les collines environnantes, le sol est couvert de magnifiques sapins qui servent, ainsi que nous l'avons dit, à alimenter les deux scieries du gouvernement, et qui sont recherchés pour la menuiserie et la charpente.

Martial Fleurot

Le maquis de la Piquante Pierre

« Le récit qui va suivre relate une douloureuse page d'histoire, celle des maquisards de la Piquante Pierre.

Le lundi de Pâques, 2 avril 1945, une foule immense rendait un dernier hommage, au milieu des ruines de ce qu'il restait de La Bresse, aux maquisards de la Piquante Pierre massacrés par les Allemands dans des conditions abominables les 20 et 21 septembre 1944.

Le plateau de la Piquante Pierre devait recevoir, au fur et à mesure des envois nocturnes d'armes, mille trois cents hommes recrutés et encadrés dans le secteur de la Moselotte. Le message du terrain de parachutage de la Piquante Pierre **"J'espère vous revoir chérie"** passa pour la première fois sur les ondes de la B.B.C. le dimanche 27 août 1944.

A 1 heure 30 du matin, les appareils arrivaient sur le terrain. A 4 heures tout était rangé dans les bois. A la pointe du jour, un courrier spécial descendait dans la vallée pour faire monter les premiers renforts. Le camp de la Piquante Pierre était né. L'heure de l'action venait de sonner. Montagnards au cœur bien trempé, c'est par centaines qu'ils convergèrent vers le Col de la Croix des Moinats. Ceux qui possédaient des armes de récupération les avaient apportées. Ils étaient prêts à tout.

Pour avoir fait vivre à nos montagnes les moments les plus extraordinaires et les plus intenses de leur histoire, par le don de leur cœur, de leur sang, et pour certains de leur vie, nous leur devons une reconnaissance et une admiration sans borne, qu'aucun parmi nous ne songe à mesurer.

Pendant trois semaines, ils ont frémi d'enthousiasme lorsque les moteurs d'avions dans le silence des nuits faisaient vibrer les échos des montagnes, quand dans la vallée d'autres dormaient dans leur lit. Ils ont trimé la nuit pour récupérer et ranger le matériel. Ils se sont entraînés le jour, sachant que l'échéance était proche et que c'était l'ennemi.

Dans ces années d'oppression, ils ont connu l'émotion de voir monter au fond des bois dans le jour naissant nos trois couleurs. Et de vingt hommes le 27 août, ils étaient plus de mille le 18 septembre...

L'attaque du maquis

Le 16 septembre à 5 heures du matin, le camp de Noiregoutte qui, à six kilomètres au nord couvrait celui de la Piquante Pierre, était attaqué. Après avoir perdu quatorze hommes, le groupe d'une centaine, rassemblé sous les ordres du Lieutenant Mathis, parvenait à se dégager et à se replier sur la Piquante Pierre et à prendre position dans les parages de l'Etang de Gemnaufaing et de la Chaume de Miarmont. Du côté allemand, quatre-vingt avaient payé comptant cette prise de contact. Les 17, 18 et 19 septembre, très grande activité de patrouilles allemandes sur un front de 9 kilomètres, allant de la Chaume de Miarmont au

vallon de Plainfaing, par le Xaty, le Rondfaing, le Col de Ménufosse, la Piquante Pierre, le Plateau de Peute Goutte et la Tête du Couchetat.

Dans la nuit du 19 au 20, les camions allemands roulèrent vers la Piquante Pierre venant de toutes les directions, et le 20 au matin, l'attaque était déclenchée par un brouillard intense. Elle dura jusqu'à 18 heures. Les positions furent en partie maintenues.

Dans la nuit du 20 au 21, la portion principale du camp décrocha entre 23 heures et 3 heures du matin et se replia sur d'autres positions à travers une région infestée d'allemands. Il ne restait plus sur place qu'un groupe d'une centaine qui fut attaqué le lendemain 21, sans résultat. Ils décrochèrent à leur tour. La position était évacuée après avoir résisté à près de huit mille allemands et miliciens supérieurement armés et entraînés et dont quatre cent cinquante d'entre eux sont tombés. Le maquis avait vingt tués et une cinquantaine de manquants faits prisonniers.

Le massacre

Ces soldats dont la bravoure méritait les honneurs de la guerre, n'ont trouvé chez l'ennemi que l'atroce torture, l'assassinat après la torture.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre vers 2 heures du matin, treize prisonniers, amenés ligotés en camion étaient abattus d'une balle dans la tête. Le matin, on trouvait treize cadavres à même la route au tournant du chemin de la Basse des Feignes, lieu-dit : le Pré de l'Orme.

Dans la matinée du 21, vingt-sept prisonniers amenés de Cornimont et Saulxures par camions furent enfermés à la salle Jeanne d'Arc et vers 12h30, traînés dans les prés pour être fusillés aux Combes. Dans la même soirée, la Gestapo et les miliciens montèrent au Raindé où, dans un endroit retiré, ils abattirent André Fréval et Marcel Poirot.

Maquisards de la Piquante Pierre et des autres maquis des Vosges, nous n'oublierons jamais la leçon de fraternité et de liberté que vous nous avez laissée en mourant. »

Extrait de « Les cols buissonnière », revue du Club Vosgien de Remiremont.

Nadine BERGUER



La stèle de la Piquante Pierre, avec les noms et les lieux d'origine des maquisards décédés au cours et à l'issue des combats.

Le Pays de Remiremont N° 18 vient de paraître :

**Les prisonniers de guerre
français et allemands
1940-1950**

Les prisonniers de guerre sont les oubliés de l'histoire. Déjà ceux de 14-18 n'ont attiré l'attention des historiens qu'à une date récente. Que dire alors de ceux de la seconde mondiale ? Alors que de nombreuses études ont été consacrées aux opérations militaires, à la résistance, à la déportation ou encore à la Shoah, la question des prisonniers de guerre français détenus dans les stalags en Allemagne est souvent passée sous silence. Ils ont pourtant été 1 800 000 à connaître la dure vie des camps et des kommandos de travail outre Rhin.

Les études à caractère local sont encore plus rares. Quant aux prisonniers de guerre allemands détenus en France après la Libération, ils sont presque totalement méconnus. Dans le département des Vosges, les études que nous publions dans cette revue sont donc, à notre connaissance, les premières du genre.

Qui étaient les Romarimontains faits prisonniers en 1940 ? Comment sont-ils revenus pour se constituer en une puissante amicale qui pèsera longtemps sur la vie locale après leur libération ? Qui se souvient encore qu'à Poux des milliers de prisonniers allemands furent rassemblés De 1945 à 1950 ? Sait-on que certains d'entre eux se sont fixés parmi nous ?

C'est pour répondre à toutes ces questions et pour rendre justice aux uns et aux autres, « *A eux et nous ?* », pour reprendre, en le détournant de son sens primitif, le titre du journal des PG romarimontains, que la Société d'Histoire de Remiremont et de sa région propose cette publication particulièrement innovante.

Sommaire :

- *Les prisonniers de guerre de Remiremont de 1940 à 1950* (Pierre HEILI)
- *Un prisonnier au stalag IV/C* (Jean-Marie LAMBERT)
- *Le camp de prisonniers de guerre allemands de Poux de 1944 à 1950* (Henri ORTHOLAN)
- *Du camp de Poux à Remiremont, la destinée d'un soldat allemand* (Henri ORTHOLAN)
- *Les A.C.R.* (Philippe ALTHOFFER)

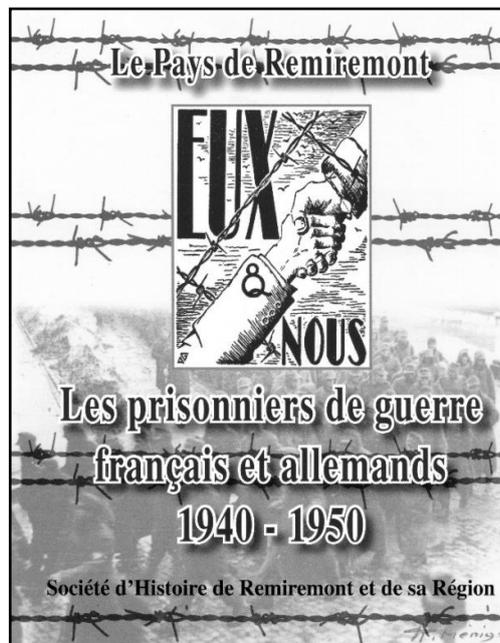
104 pages, format 22x27cm, impression offset, dos carré, couverture couleurs, très nombreuses illustrations, cartes, tableaux, reproductions de documents d'époque. Tirage limité à 400 exemplaires. Parution : 25 août au 2^{ème} salon du Livre d'Histoire militaire au Fort du Parmont.

Commandes :

Prix de vente public : 18 euros.

Expédition par la poste : ajouter 4 euros à votre règlement
(port offert aux membres de notre société d'histoire à jour de leur cotisation).

Commande à adresser au siège, **31 rue des Prêtres 88200 REMIREMONT**
avec chèque à l'ordre de la **Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région**



Prochains rendez-vous de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

Dimanche 1^{er} septembre 2013 :

**Salon du livre Vosges Lorraine à Charmes,
de 10h.00 à 18h.00, à la Maison du temps libre.**

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013 :

**Bourse aux livres anciens et d'occasion de la Société d'Histoire de Remiremont
et de sa Région,
au Volontaire à Remiremont
(10h.00 à 12h.00 et 14h.00 à 18h.00)**

Jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013 :

**Journées d'études vosgiennes à La Bresse,
avec une importante participation des membres de notre société.**

Vendredi 7 décembre 2013, à 15h.00, au centre culturel de Remiremont :

**Conférence sur « L'industrie textile dans la vallée de la Haute Moselle », par
Jean-Aimé MORIZOT, vice-président de la Société d'Histoire de Remiremont et
de sa Région**

Nos réunions sont libres et gratuites.

N'hésitez pas à y inviter vos amis ; songez aussi à les faire adhérer.

Permanences du lundi matin : de 9h00 à 11h00

au local de la Société, 31, rue des Prêtres à Remiremont.

*Cette livraison de notre bulletin de livraison, **Romarici Mons**, a été composée et mise en page
par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour un
prochain numéro :*

Courriel : claudel.mi@orange.fr

Reproduction : B.T.C.R., rue des Poncés – 88200 Saint-Etienne-lès-Remiremont
